REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 6 février 2006 instituant une commission administrative paritaire compétente pour le corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Titulaires

- Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Laurent Belleguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Cédric Montesinos, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur François Goussé, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Sylvestre Chagnard, inspecteur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Nathalie Cantin, cheffe du département paye et gestion à l'Office national des forêts ;
- Madame Céline Derouet, cheffe du bureau des établissements et des contrats ;
- Madame Isabelle Deleury, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi.

Suppléants

- Madame Nadine Richard-Pejus, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Madame Stéphanie Rouveron, directrice des ressources humaines à l'Agence de services et de paiement ;
- Madame Isabelle Sarthou, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Monsieur Martial Pineau, chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi ;
- Monsieur Marc Joumier, chef du bureau du pilotage de la rémunération ;
- Madame Valérie Meigneux, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi ;
- Monsieur Nicolas Calame, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi ;
- Madame Angèle Manche, adjointe à la cheffe du bureau du pilotage du programme "sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation".

B - Représentants des organisations syndicales

Titulaires

Ingénieurs hors classe

- Madame Fabienne Clerc (FO) ;
- Monsieur Gilles Van Peteghem (CFDT CGC CFTC).

Ingénieurs divisionnaires

- Monsieur Xavier Simon (FO) ;
- Madame Hélène Duchemin (CFDT CGC CFTC) ;
- Monsieur Alain Steux (UNSA).

Ingénieurs de classe normale

- Monsieur Sébastien Hesse (FSU CGT Sud) ;
- Madame Sandrine Figuière (FO) ;
- Madame Gaëlle Dordain (UNSA).

Suppléants

Ingénieurs hors classe

- Monsieur Jean-Pierre Chaput (FO) ;
- Monsieur Maurice Chalayer (CFDT CGC CFTC).

Ingénieurs divisionnaires

- Madame Christine Chevalier (FO) ;
- Madame Géraldine Ruscassier (CFDT CGC CFTC) ;
- Madame Anne Jacod (UNSA).

Ingénieurs de classe normale

- Monsieur Stéphane Laulaigne (FSU CGT Sud) ;
- Monsieur Yves Louis (FO) ;
- Monsieur Jérôme Chaur (UNSA).

Article 2

L'arrêté du 24 avril 2020 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 3 novembre 2020,

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur de la gestion
des carrières et de la rémunération

Cédric Montesinos